

Monaco ESSENTIEL DE L'ACTU

La Croix-Rouge monégasque verse 50 000 euros à Haïti après le séisme

C'est une démonstration de solidarité. En réponse au violent séisme de magnitude 7,2 qui a frappé l'île d'Haïti le 14 août dernier, la Croix-Rouge monégasque a débloqué la somme de 50 000 euros en soutien à la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) qui vient en aide à la Croix-Rouge haïtienne.

600 000 personnes dans le besoin

Dix jours après le violent séisme, le rapport de la Protection civile dénombre 2 207 décès, plus de 12 200 blessés et 344 personnes disparues. Près de 600 000 personnes affectées par le tremblement de terre ont besoin d'une assistance d'urgence. Les rapports préliminaires des volontaires de la Croix-Rouge haïtienne et du personnel de la FICR sur le terrain confirment que le séisme a causé de gra-



Épaulée par ses structures sœurs du monde entier, la Croix-Rouge haïtienne est à pied d'œuvre depuis le séisme dévastateur du 14 août dernier. (Photo FICR)

ves dommages aux infrastructures, notamment aux hôpitaux, en particulier à Jérémie et aux Cayes, sur la côte nord de la péninsule sud du pays. Des répliques du séisme sont encore attendues.

Un appel d'urgence de quelque 10 millions de francs suisses a été lancé afin de permettre à la FICR de venir en aide à la Croix-Rouge haïtienne (HRCS). L'opération se concentrera sur les domaines

suyants : abris, moyens de subsistance, besoins de base, santé, eau. Il est possible de faire un don via le site de la Croix-Rouge monégasque : www.croix-rouge.mc/faire-un-don/